



Déclarations et Discours

N^o 78/7

LE DÉSARMEMENT: PROBLÈME DE L'ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ MONDIALE

Discours du très honorable Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement, New York, 26 mai 1978

Le Canada se présente à cette rencontre mondiale sur le désarmement à titre de nation industrielle située entre deux superpuissances fortement armées. Il a donc tout intérêt à prévenir la guerre à l'âge nucléaire. Nous sommes membres d'une alliance régionale de défense qui comprend trois des cinq États dotés de l'arme nucléaire. Pourtant, notre pays a renoncé à la production d'armes nucléaires ou à l'acquisition de telles armes placées sous notre autorité.

En Europe, le Canada a déjà retiré à ses forces armées toute vocation nucléaire et, en Amérique du Nord, nous sommes actuellement en train de remplacer par des avions équipés d'armes de type classique les appareils porteurs d'engins nucléaires qui sont actuellement assignés à nos troupes. Ainsi, nous avons été le premier pays au monde à renoncer à la fabrication d'armes nucléaires alors que nous en avons la capacité, et nous sommes maintenant le premier pays doté d'armes nucléaires à se départir lui-même de ce type d'armement.

Depuis plus d'une décennie, nous ne permettons à aucun pays d'utiliser l'uranium canadien à des fins militaires. Nous réglementons rigoureusement le peu de matériel militaire que nous exportons et nous n'en acheminons jamais vers les zones de tension ou de conflit armé. Par contre, le Canada est une source importante de matières premières, d'outillage et de techniques destinés à l'usage pacifique de l'atome.

Notre politique repose sur la conviction qu'un pays comme le Canada peut contribuer à ralentir la course aux armements. Mais nous pouvons évidemment faire bien davantage en agissant de concert avec les autres nations. C'est pourquoi la présente session est si lourde de conséquences. Nous ne sommes pas ici pour négocier des accords. D'autres s'en chargeront. Notre mission est de faire le point et d'arrêter des principes. Chacun de nos pays attend beaucoup de nos délibérations. Pour être à la hauteur, nous devons imprimer un nouvel élan au processus du désarmement qui ne progresse guère. Le moment d'agir en ce sens ne saurait être mieux choisi.

Le Traité sur la non-prolifération est l'un des instruments les plus importants que nous ayons pu mettre en place pour la réglementation et la surveillance des armements. C'est aussi l'un des plus fragiles du fait que l'une ou l'autre des parties peut le dénoncer sur préavis de trois mois. Ce Traité est un agencement délicat d'engagements. Plusieurs parties au Traité qui ne possèdent pas d'armes nucléaires le trouvent injuste. Raison de plus pour que les États qui en sont dotés renforcent la confiance dans le Traité et la meilleure façon de le faire c'est de prendre au plus tôt des mesures efficaces pour arrêter la course aux armes atomiques. C'est d'ailleurs
